



Refus pret de la banque, maison re mise en vente

Par **Jendre floreen**, le **02/02/2017** à **17:57**

Bonjour a tous,

je commence par la question, vous lirez le texte si vous voulez apres .

Une agence immobiliere a t elle le droit de mettre de nouveau en vente une maison alors que le compromis de vente n'est pas cloturé et qu'on me demande de presenté un autre refus ? (car refus de pret)

j'ai signé un compromis de vente en octobre.

Nous avons fait appel a un courtier malheureusement les banques demarchés n'etaient pas nombreuses a repondre positivement. Une seule pour faire simple. demande envoyé, expert passé , commission et resultat = REFUS de PRET

J'ai tout de suite transmit le refus de pret. Le courtier nous informe que sans apport les banques nous suivront pas sur ce projet. on en informe le notaire. 13 jours apres toujours aucune nouvelle, je les appel on me dit il faudra surement un 2ieme refus je vous confirme sa dans la semaine. (sur le compromis il n'est pas mentionné le nombre de refus qu'on doit donné)

semaine passé toujours pas de nouvelle je les rappel , on me dit que le notaire n'est pas la mais qu'on me tiens au courant. La date de signature definitive etant cette meme semaine, on me dit qu'on l'annule car faute de financement on peut pas signé.

le lendemain du jour ou l'acte de vente devait se faire (car pas de nouvelle avant), on me dit : selon l'agence immo et les vendeurs, la banque qui nous a refusé le pret ne finance jamais ce type d operation . De ce faite il nous demande un refus d'une autre banque.

et ce lendemain meme, je vois que l'agence immobiliere a re mis le bien en vente !!!!!

je suis outré que dans la meme journée on me demande un deuxieme avis avant de cloturé le compromis et me redonné mon accompte et en meme temps que l'agence re mette en vente la maison .

merci de m'aidé svp, deja que l'agent immobilier nous harcelait tous les jours avant que le delais soit dépassé pour notre pret mais si en plus il nous fait un sale coup je vais vraiment mal le digéré.